

PANORAMA

Cahier thématique



Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Le recours aux partenariats public-privé-producteurs (« 4P ») génère des opportunités permettant d'amplifier les résultats des activités de développement. L'utilisation de cette méthode dans le cadre des projets financés par le Fonds international de développement agricole (FIDA) peut aider à lever des investissements privés, à renforcer le dialogue sur les politiques à mener, et à sécuriser les acquis technologiques et le savoir-faire. De surcroît, le capital social et politique détenu par des parties prenantes tierces peut être exploité afin de générer des résultats plus positifs et plus durables.

La mise en place de partenariats avec le secteur privé n'est pas une démarche nouvelle pour le FIDA. Les projets en cours ainsi que les précédents projets soutenus par le FIDA ont permis d'acquérir une expérience considérable en la matière et d'en tirer de très nombreux enseignements. À travers les projets qu'il soutient, le FIDA encourage à recourir de manière plus systématique au principe des 4P dans les relations commerciales avec le secteur privé. Cela implique d'interagir avec divers acteurs internationaux ainsi qu'avec les partenaires et les clients au sujet de l'approche particulière du FIDA en faveur de partenariats susceptibles d'améliorer le bien-être économique des petits exploitants.

Le modèle 4P du FIDA s'assure que les petits producteurs soient effectivement reconnus en tant que partenaires définis, car il les considère explicitement comme partie intégrante du processus de partenariat public-privé (PPP). Cette démarche est cohérente avec l'approche recommandée par l'OIE dans ses [lignes directrices sur les PPP](#) ; cependant elle met un accent particulier sur les petits exploitants en tant qu'ils constituent une composante essentielle des PPP dans de nombreux pays. Par ailleurs, sont considérés comme des paramètres fondamentaux la transparence, l'équité et la responsabilité des actes, en particulier pour ce qui concerne la reconnaissance des droits de propriété des communautés locales et du rôle essentiel joué par les femmes, ainsi que l'importance des questions environnementales. Dans cette perspective, l'élevage joue un rôle déterminant. Investir dans l'élevage revient à investir dans l'économie de subsistance des foyers ruraux pauvres. L'élevage est un facteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle en même temps qu'il renforce les capacités de résilience des familles en difficulté économique. Une approche 4P pourrait contribuer à protéger la santé animale, à dynamiser la productivité et à mettre les producteurs en relation avec des marchés lucratifs.

Comment les organisations et les entreprises du secteur agro-alimentaire peuvent optimiser les 4P

Afin de tirer le meilleur parti des efforts accrus d'investissement public au niveau national, il est essentiel que l'approche 4P soit adoptée dans une perspective durable. Si ce modèle est correctement appliqué, les institutions locales, les banques, les investisseurs en fonds propres et les autres maillons de la chaîne de valeur – dans le cadre de l'approche 4P – verront leur intérêt à investir davantage dans cette combinaison d'instruments financiers, de biens publics et d'engagements contractuels avec les entreprises agro-alimentaires et les petits exploitants.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3043>

PERSPECTIVES



Les partenariats public-privé-producteurs (4P) dans les filières agricoles

Pour une insertion durable des petits producteurs dans les filières agricoles

RÉSUMÉ

Le secteur agro-alimentaire fait intervenir un grand nombre d'acteurs et d'institutions dont la plupart sont des compagnies privées. Celles-ci fournissent des services financiers, des technologies, un savoir-faire ainsi que des informations requises par les normes propres à chaque filière. De fait, les projets de développement des chaînes de valeur financés par le Fonds international de développement agricole (FIDA) prévoient la mise en place de liens entre les petits producteurs et les entreprises du secteur privé.



MOTS-CLÉS

#chaîne de valeur, #Fonds international de développement agricole (FIDA), #Manuel PPP de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #partenariats public-privé-producteurs (4P), #petit producteur.

AUTEURS

[Luis Jiménez-McInnis](#), Office of Partnerships and Resource Mobilisation (PRM), [Fonds international de développement agricole \(FIDA\)](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Communauté indigène Kiriri à Marcação (Brésil). © IFAD/Lianne Milton/Panos

RÉFÉRENCES

1. Fonds international de développement agricole (FIDA) (2013). – [IFAD and public-private partnerships: selected project experiences](#).
2. Fonds international de développement agricole (FIDA) (2015). – [Sustainable inclusion of smallholders in agricultural value chains](#).
3. Thorpe J. & Maestre M. (2015). – [Brokering development: enabling factors for public-private-producer partnerships in agricultural value chains](#). International Fund for Agricultural Development (IFAD) & Institute of Development Studies (IDS).
4. Camagni M., Kherallah M. & Baumgartner P. (2016). – [Note pratique. Créer des partenariats public-privé- producteurs \(4P\) dans les filières agricoles](#). Fonds international de développement agricole (FIDA).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int